Participez à la grande consultation sur le financement des associations



PARTICIPATION CITOYENNE PUBLIÉE LE 25/01/2024

Saisine liée : RENFORCER LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS : UNE URGENCE DÉMOCRATIQUE

Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

20 millions de bénévoles animent quotidiennement plus de 1,5 million d'associations sur notre territoire ! Incontournables, elles assurent le lien entre citoyens et apportent des réponses dans de multiples secteurs : sport, aide à la personne, éducation, culture, environnement, et même démocratie !

Cependant le milieu associatif reste fragile, il fait face à la stagnation voire à la baisse de ses financements (subventions, dons, mécénat, recettes d'activités...), à des évolutions tant conjoncturelles que structurelles (difficultés à recruter des cadres, rôle de l'économie sociale et solidaire...)

C'est pourquoi, le CESE ayant initié une réflexion sur ce sujet, **lance du 24 janvier au 14 février 2024 une grande consultation** pour recueillir l'avis des responsables d'association [*hormis les organisations syndicales, professionnelles,*

confessionnelles et politiques]. Elle a pour but d'analyser les différents modèles économiques des associations et d'établir des préconisations afin de préserver les associations, structures essentielles à la cohésion sociale.

Vous êtes responsable ou trésorier d'une association ? Participez à la grande consultation du CESE !

Je participe

Un financement fragile

Les nombreux appels aux dons lancés cet hiver par des responsables de grandes associations en raison de difficultés de financement montrent que la situation s'est aggravée avec le contexte d'inflation. Si les grandes structures sont touchées, qu'en est-il des plus petites ?

Pour compenser cette baisse, une hausse de 34,6 %* des recettes marchandes a été constatée. Alors comment répondre à ces questions ?: Comment leurs sources de financement évoluent en fonction de leur secteur et de leur taille ? Sont-elles toujours compatibles avec les missions ? Quels obstacles rencontrent-elles pour assurer le financement de leurs actions ? Faut-il repenser la gouvernance de l'attribution des subventions publiques ?

Une grande consultation auprès des associations

Face à ces questionnements, le CESE s'est saisi de ce sujet crucial à la préservation et la pérennité des associations. La Commission Economie et finances, présidée par Jacques Creyssel, a décidé, pour nourrir sa réflexion, de lancer du 23 janvier au 14 février 2024 une grande consultation auprès des **responsables et trésoriers des associations** [*hormis les organisations syndicales, professionnelles, confessionnelles et politiques*].
L'objectif de Dominique Joseph (Groupe Santé & Citoyenneté) et Martin Bobel (Groupe des associations), rapporteurs de ce texte, est de pouvoir enrichir leur propositions des retours exprimés par les responsables associatifs sur ce sujet sensible. Le CESE compte sur le relais de cette consultation par les collectivités territoriales qui connaissent bien le tissu associatif de leur territoire. Agissons tous ensemble pour les associations !

> *"Il nous a semblé essentiel d'interroger les associations sur leurs financements,*

> *de recueillir leurs expériences et ressentis, de capter les signaux forts et faibles*

> *du terrain". Martin Bobel et Dominique Joseph, rapporteurs*

Contribuez à la grande consultation du CESE sur le financement des associations en y participant ou en la partageant !

Je participe

Suite à votre participation, le CESE s’engage à :

• Publier la synthèse des contributions
• Proposer une journée de délibération au CESE
• Remettre et présenter le document final, construit avec votre apport, au Gouvernement et au Parlement.

* Source : *Paysage associatif français* V. Tchernonog et L. Prouteau

© - copyright CESE - Octobre 2026